



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2011 094

Le 8 décembre 2020

OBJET : *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant la COVID-19.*

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 4 novembre 2020, visant à obtenir les renseignements suivants :

- 1. Le nombre d'agents de police qui ont contracté le coronavirus et/ou la COVID-19 depuis le 1er janvier 2020;*

En date du 11 novembre 2020, le nombre de policiers de la Sûreté du Québec ayant contracté la Covid-19 depuis le début de la pandémie se chiffre à 82.

- 2. Le nombre d'agents de police qui ont été placés en isolement en raison du coronavirus et/ou la COVID-19 depuis le 1er janvier 2020.*

En date du 11 novembre 2020, le nombre de policiers de la Sûreté du Québec qui ont été placés en isolement en raison de la Covid-19 se chiffre à 1 370.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Original signé

Sania Cantina
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels